



SYNDICAT SARTHOIS DU CHEVAL PERCHERON

(Régie par les lois du 21 Mars 1884 et 12 Mars 1920)

Le 17 septembre 2015

ÉCOMMOY

(SUD SARTHE)

« 9^{ème} CONCOURS FOIRE INTER-DÉPARTEMENTAL de POULAINS PERCHERONS »

Chers amis du cheval percheron,

Le **03 octobre 2015** aura lieu à ÉCOMMOY, le 9^{ème} concours foire aux poulains percherons organisé en partenariat avec l'Association Percheronne « la Béloise ».

Le concours débutera à 9 heures précises et s'arrêtera à 12 heures 30 pour reprendre à 13 heures 45. **1 repas/éleveur est offert par le Syndicat percheron sarthois.**

Les éleveurs devront être en possession du certificat d'origine ou au moins du double de la feuille d'identification rose (puce) de chaque poulain. Les animaux devront être toilettés. Le jury tiendra compte de l'état de propreté du poulain présenté.

Une prime sera attribuée aux 50 meilleurs poulains (femelles et mâles). Les animaux seront inscrits suivant leur date de naissance. Lors du déroulement du concours, le jury classera les poulains suivant la catégorie : trait ou diligencier.

Vous êtes donc invités à inscrire vos poulains, à l'aide des tableaux fournis accompagné d'un droit d'engagement de :

3 €/animal pour les adhérents du Syndicat Sarthois

6 €/animal pour les non adhérents du Syndicat Sarthois

Le paiement, au nom du syndicat sarthois du cheval percheron, devra être joint à votre inscription et à transmettre à Mme COLLET Martine - la Vigne - 72600 SAINT VINCENT DES PRES **avant le 25 septembre 2015**. Les tableaux d'inscription sont en recto/verso (mâles/femelles).

Les animaux non-inscrits à la date ci-dessus ne figureront pas sur le programme.

Espérant vous compter nombreux à participer à ce concours foire, recevez, chers amis, nos plus sincères salutations.

Pierre-Yves BERGER

Président